Vezinais Vezinais



Bulletin d'informations municipales - Février / Mars / Avril 2015 - N°1









1er prix concours Maisons illuminées

2^{ème} prix concours Maisons illuminées

3^{ème} prix concours Maisons illuminées

Le P'tat Vezinais

Le prochain **P'tit Vezinais** paraîtra début mai 2015.

Merci de bien vouloir nous adresser vos communiqués avant le 16 mars 2015 à mairie.vezins49@wanadoo.fr

Ce P'tit Vezinais couvrira les mois de Mai/Juin/Juillet/Août et Septembre 2015 Merci d'en tenir compte pour vos envois.

Le P'tit Vezinais est une publication municipale.

Editeur: Mairie

Place Flandres Dunkerque 49430 Vezins Tél. 02 41 49 02 60 - Fax 02 41 49 02 63

E mail: mairie.vezins49@wanadoo.fr Site internet: www.mairie-de-vezins.com

Directrice de la Publication: Nadia BOUHATMI

Comité de rédaction :

Commission Communication, M. le Maire, adjoints au Maire, Nadège Onillon, Conseillers délégués et associations.

Graphisme, mise en page et Impression:

LGL Imprimerie – Trélazé **Distribution:** Bénévoles Diffusion: 800 exemplaires

Sommaire Edito Vie communale Infos Mairie

Intercommunalité

Enfance et Jeunesse 17

Associations 18 à 24

4 à 12

13 à 16

28 à 29

Infos diverses 25 à 27

Infos pratiques 30 à 31

Monsieur le Maire et le comité communication sont heureux de vous présenter ce bulletin et remercient les annonceurs et les associations pour leur participation.



TEL. 02 41 29 23 50

www.actionnet.a3w.fr



Travaux Publics & Particuliers

Terrassements en tous genres Assainissements - Voiries - Réseaux divers Goudronnage - Enrobés Livraison: pierre, gravier, sable

VEZINS - 02 41 64 40 14



Le mot du Maire

Chers amis,

Une page est désormais tournée : celle de 2014.

Elle emporte avec elle tous les souvenirs d'une année.

Le contexte économique national et les déficits cumulés de notre pays nous mettent face à d'importantes diminutions de dotations de fonctionnement d'environ 7 % en 2014. Il en sera de même pour cette année et sûrement pour les années à venir. Notre commune sera dans l'obligation de revoir à la baisse son budget de fonctionnement en faisant des économies. Mécaniquement, cela ralentira l'investissement. Ce qui aura pour effet de retarder, voire d'annuler certains projets.

De plus, ces contraintes financières sont accompagnées d'obligations nouvelles : nouveaux rythmes scolaires (obligatoirement mis en place par la commune sans aide réelle de l'Etat), gestion et instruction du droit des sols (fermeture des services la DDT et reprise complète par la commune sans aucune aide), contrôle de l'état de notre voirie et gestion de la mise en sécurité (fin des services de l'ATD et reprise par la commune sans aucune dotation supplémentaire).

Cette volonté de désengagement de l'Etat alourdit la gestion de nos petites collectivités. Ainsi, dans les années à venir, il va falloir réfléchir à la mutualisation de nos compétences tout en gardant l'identité de notre commune.

Les événements tragiques qui ont eu lieu début janvier sur notre territoire nous rappellent à tous que le respect et la tolérance sont des valeurs fondamentales de notre société. En 2015, continuons à faire progresser ces valeurs pour que le vivre ensemble reste une priorité!

Je tiens à remercier toutes les personnes qui font du bénévolat et souvent avec beaucoup d'abnégation au sein de toutes nos associations.

Enfin, je vous souhaite tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite pour cette nouvelle année 2015.

Le Maire, Cédric VAN VOOREN

Boulangerie-Pâtisserie BESSON C et D.



Pains spéciaux, chocolats maison pâtisserie, pièces montées, lunchs sucrés, lunchs salés

Tél. 02 41 64 40 11

Tous nos produits sont fabrication maison et artisanale 14, place du Général de Gaulle - 49340 Vezins

CRÉDIT AGRICOLE de MAULEVRIER



3, place du Château 49360 MAULEVRIER Tél. 02 41 55 57 74

Le bon sens a de l'avenir

maulevrier@ca-anjou-maine.fr

www.ca-anjou-maine.fr

CASSE REGIONALE DE CREAT AGRICOLE MUTIALE DE L'ANJON ET DU NAVAL. Sociale conpécnie à capital servicée, après en text pultitablement de créat - Sociale de courbage d'assurance immuticable un legater des intermediams en Assurance sons leur d'El 2070a - Sugmanut situe d'une Primartine, 1730 LE MANS (1980 P. - CH MOT MR ICS LE MANS). INVAIL - 17370 E



Compte-rendu des commissions

COMMISSION FINANCES - ELECTIONS - CIMETIERE



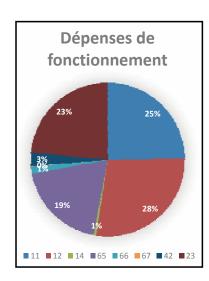
Président: Cédric VAN VOOREN, Maire

Tél.: 02.41.49.02.60

Mail: mairie-de-vezins49@wanadoo.fr

BUDGET PRIMITIF 2015 DE LA COMMUNE - Crédits votés

Section fonctionnement

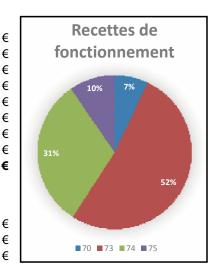


• Depenses	
11 – Charges à caractère général :	259 950,00 €
12 – Charges de personnel:	289 500,00 €
14 – Atténuation de produits :	6 000,00€
65 - Autres charges de gestion courante :	200 634,00 €
66 – Charges financières :	16 000,00€
67 - Charges exceptionnelles:	1 000,00 €
42 - Transfert entre sections:	30 000,00€
23 – Virement à section d'investissement : .	246 174,00 €
TOTAL DÉPENSE :	1 049 258,00 €

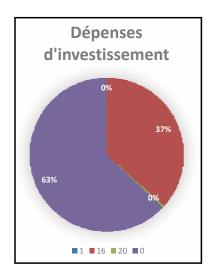


70 – Produits des services :	73 650,00 €
73 – Impôts et taxes :	546 300,00 €
74 - Donations et participations :	329 008,00 €
75 – Autres produits gestion courante:	100 300,00 €
TOTAL DECETTES	4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4

TOTAL RECETTES: 1 049 258,00 €



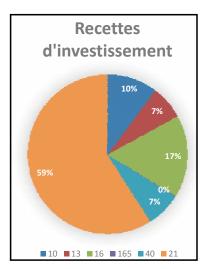
Section d'investissement



€
153 000,00 €
1 500,00 €
263 195,40 €
. 417 695,40 €

Recettes

1068 - Excédents antérieurs :	€
10- Donations diverses :	42 500,00 €
13 – Subventions investissements :	28 571,40 €
16 – Emprunts :	70 000,00 €
165 – Dépôts et cautionnements reçus :	450,00€
40 – Transfert entre sections :	30 000.00€
021 – Virements de la section de fonctionnement	: 246 174,00€
TOTAL DECETTES.	117 605 10 £



Taux de fiscalité année 2014

COMMUNE	TAXE D'HABITATION	TAXE FONCIÈRE BÂTI	TAXE FONCIÈRE NON BÂTI		
Communauté d'agglomération du Choletais					
Chanteloup-les-Bois	13,64	22,02	42,09		
Cholet	16,19	27,17	46,00		
La Romagne	14,92	19,68	40,00		
La Séguinière	12,90	16,62	36,45		
La Tessoualle	14,04	22,41	41,35		
Le May-sur-Èvre	14,65	21,87	42,12		
Mazières-en-Mauges	9,92	15,82	41,61		
Nuaillé	13,94	21,47	40,00		
Saint-Christophe-du-Bois	16,34	22,63	46,35		
Saint-Léger-sous-Cholet	15,25	20,75	41,52		
Toutlemonde	12,39	18,73	40,12		
Trémentines	12,28	18,67	41,41		
Vezins	13,07	19,55	39,36		
Comm	Communauté de communes du Bocage				
La Plaine	14,50	21,40	45,90		
Coron	18,18	26,57	48,81		
Somloire	14,48	20,65	43,93		
Les Cerqueux	12,64	18,71	34,78		
Maulévrier	11,03	15,41	35,50		
Yzernay	11,33	16,08	38,73		

Attribution subventions 2015

Association	Montant attribué	Association	Montant attribué
Vezins évènements équestre	500€	Bibliothèque Marque Pages	3 000 €
OCCE École Publique	2 568 €	APEL	2 544 € (prix) 3 200 € (trajets) 1 470 € (classe découverte) Total : 7 214 €
Amicale des donneurs de sang	180€	UNC Vezins	200€
Familles Rurales Vezins	14 800 €	Groupement de protection des cultures	522€
Babichou et Cie	250€		











Tarifs communaux 2015 - Salles communales

		2015			2016		
ACTIVITÉ	ES	Salle Principale	Salle annexe	les 2 salles	Salle Principale	Salle annexe	les 2 salles
Associations	Vezins	115 €	75 €	190 €	115 €	75 €	190 €
concours de	VEZIIIS	113 €	136	130 €	113 €	73 €	150 €
belote, loto, jeux,	Extérieur	330 €	205€	530€	330 €	205€	530 €
belote, loto, jeux,	Latericui	330 C	203 C	330 C	330 C	203 C	330 C
Manifestations	Vezins	310€	160€	470 €	310€	160 €	470 €
associatives							
entrées payantes	Extérieur	530 €	265€	790€	530 €	265€	790 €
ou sur cartes							
Particuliers et	Vezins	220 €	125 €	345 €	220 €	125 €	345 €
sociétés (réunions							
prof., repas de	Extérieur	275€	175€	445€	275€	175 €	445 €
famille, de classe,	Exterieur	2/36	1/36	443 6	2/3 €	173 €	443 €
)							
Vin d'honneur	Vezins	115€	75€	190 €	115€	75 €	190 €
VIII d Hollicul	Extérieur	330€	205€	530 €	330 €	205€	530 €
Mariage	Vezins	400€	/	610€	400 €	/	610 €
Manage	Extérieur	645 €	/	995€	645 €	/	995 €
Journée	Vezins et						
supplémentaire	Extérieur	150 €	110€	260€	150 €	110 €	260 €
	Zitterreur						
1/0: /	X 7 . • .						
1/2 journée	Vezins et Extérieur	75 €	55€	130 €	75 €	55 €	130 €
supplémentaire	Exterieur						
Chauffage au-delà	par heure	25€	20 €	/	25€	20 €	/
de 4 heures	par neure			·		20 0	/
Toute heure débutée sera facturée							
Arrhes maria		200€	/	250 €	200€	/	250 €
Arrhes autres lo	cations	100€	50€	150 €	100€	50€	150 €
Caution forfaitaire	700€				Caution fo	orfaitaire	700€
Caution ménage	100 €				Caution	ménage	100 €
Sono	30 €				Sor	20	30 €
30110	/journée				501	10	/journée
				!			





Le P'tat Vezinais 👺

Vie communale

Tarifications diverses

TABLES ET DE BANCS			
Lot: 1 table et 2 bancs	5,00€		
Pour chaque lot supplémentaire	2,00€		
CONCESSIONS CIMETIERE			
30 ans - 1 m ²	30,00 €		
30 ans - 2 m ²	60,00€		
30 ans - 4 m ²	120,00€		
30 ans - cavurne	350,00€		
15 ans - columbarium – une plaque non gravée incluse	750,00 €		
30 ans - columbarium – une plaque non gravée incluse	935,00€		
Gravure plaque columbarium	15 € la lettre		
Dispersion jardin du souvenir – une plaque incluse	50,00€		
FRAIS DE GARDE ANIMAUX ERRANT	S		
Forfait de prise en charge	60,00€		
Hébergement journalier	25,00€		
DROIT DE PLACE	·		
Vente au déballage	35,00€		
LOTISSEMENT DE LA GAGNERIE II			
Le m³ (TTC)	63,00€		
LOTISSEMENT DES JARDINS			
Lot 2 – 350 m ² (TTC)	30 600,00 €		
Lot 3- 459 m ² (TTC)	36 000,00 €		
Lot 4 – 375 m ² (TTC) 28 2			
Lot 5 – 371 m ² (TTC)	28 200,00 €		
ENCARTS PUBLICITAIRES DANS LES P'TIT VEZINAIS 2015 NOIR ET BLANC (2 parutions)			
En quatrième de couverture :			
Pleine page	240,00€		
Une demi-page	165,00€		
Un quart de page	135,00€		
En pages intérieures :			
Une demi-page	144,00€		
Un quart de page	110,00€		
Un huitième de page	82,00€		
RESTAURANT SCOLAIRE			
Enfant Vezinais	3,56€		
Enfant extérieur	3,90 €		
Adulte			
Inscription non annulée : 1,00 € en plus du prix du repas applicable Inscription tardive : 1,00 € en plus du prix du repas applicable			
inscription tardive: 1,00 c en plus du prix du repas applicable			

COMMISSION URBANISME-VOIRIE-AGRICULTURE



Vice-Présidente : Marina DEFOIS, Adjointe au Maire

Tél.: 06.83.60.15.84

Mail: mdefois@mairie-de-vezins.com

Chers Vezinaises, Vezinais,

Au cours de cette année, vous avez pu remarquer les différents travaux de voirie effectués sur notre commune tels que la réparation et le fluxage de chemins communaux, la poursuite de la mise en accessibilité des trottoirs ainsi que l'entretien régulier des rues. Ces interventions ont représenté un investissement de 151 015, 45 €.

Pour l'année 2015, ces opérations seront renouvelées pour les chemins suivants :

- Chemin du Bordage Joli
- Chemin des Landes de Misère
- Chemin de la Gaudechère et de la Crassère
- La Petite et La Grande Blouère ainsi que La Garenne
- La Pariserie (+ remplacement du pont)

Des travaux d'enrobé seront effectués sur les trottoirs de la rue des Landes, la rue Saint Pierre, la route des Poteries et le parking des ateliers communaux.

Au cours de cette année, nous souhaitons procéder à l'aménagement de la rue Nationale afin de limiter la vitesse des véhicules et permettre l'accessibilité des trottoirs aux piétons. Nous rappelons par ailleurs qu'en vertu de l'article R.417-10 du code de la route le stationnement sur trottoir est qualifié de

gênant et toutes les voitures qui y stationnent sont en infraction passible d'une amende de 2ème classe (35 €). Vous avez déjà pu constater la mise en place de borne de comptage de véhicules afin d'évaluer les aménagements à prévoir pour sécuriser efficacement cette rue passagère.

Afin de permettre aux enfants de pouvoir se déplacer sans danger et de sécuriser l'accès à l'école publique, de nouveaux tracés au sol seront effectués. Nous rappelons que le parking de la bibliothèque et de la mairie sont à votre disposition pour ne pas encombrer la rue et gêner la visibilité des piétons.

Comme évoqué lors des vœux du maire, les jardins communaux seront disponibles courant avril. La mise en place de cabanes et la création de points d'eau restant à effectuer. Les modalités d'inscription sont disponibles en mairie.

Tous ces travaux représentent un investissement de 130 030 €. Afin d'étendre sa réserve foncière, la commune a fait l'acquisition d'un terrain de 33 797 m² derrière le château sur lequel une chapelle est en cours de rafraîchissement. Si des associations ou bénévoles souhaitent s'associer à cette rénovation qu'ils n'hésitent pas à contacter la mairie. A l'avenir, cet édifice pourra être ajouté aux monuments et visité lors des journées du patrimoine.

Nous vous rappelons que depuis le 1er janvier 2015 la taxe d'aménagement sur les abris de jardins est exonérée pour ce qui concerne la part communale.

Lotissement de « La Gagnerie » - traçage au sol





Au nom de toute la commission urbanisme nous vous renouvelons tous nos vœux pour cette nouvelle année.







COMMISSION VIE SCOLAIRE



Vice-Président : Arnaud MURZEAU, Adjoint au Maire

Tél.: 06.83.60.07.30

Mail: amurzeau@mairie-de-vezins.com

Chers Vezinaises, Vezinais,

Comme évoqué lors de la cérémonie des vœux, la municipalité reprendra le service de la Périscolaire et de l'Accueil de Loisirs. Monsieur le Maire rappelle qu'actuellement les activités périscolaires et l'accueil de loisirs sans hébergement sont pris en charge efficacement, aussi bien en termes de gestion financière qu'au niveau de l'organisation générale, par l'association Familles Rurales. Et il salue à ce titre l'investissement de tous les bénévoles de cette association durant des années.

Néanmoins, compte tenu de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et des restrictions budgétaires importantes provenant de l'État pour les années passées et les années à venir, ainsi que son désengagement dans plusieurs domaines, la municipalité à fait le choix de reprendre le service périscolaire et l'accueil de loisirs sans hébergement dès la rentrée de septembre 2015. Cela nous permettrait d'apporter une polyvalence au personnel (accompagnement des rythmes scolaires par le personnel qualifié actuel). L'objectif pour la commune est, d'une part, de garantir et de maintenir la qualité du service rendu (amplitudes horaires, personnel qualifié, etc.), et d'autre part, dans la mesure du possible, du fait de la polyvalence du personnel et de la mutualisation des services, de pouvoir proposer une offre plus complète aux familles Vezinaises.

Nous vous informons qu'une erreur s'est glissée dans le dernier P'tit Vezinais page 6 : « des lectures de conte et non de comte ont été effectuées bénévolement par Mme GUILLOU (membre de l'association Marque Page) ».

La rentrée de septembre 2014 a vu se mettre en place la réforme des rythmes scolaires voulue par le ministre de l'éducation nationale pour l'école de l'Evre. Deux grands changements donc pour les enfants :

- · Le mercredi matin en classe
- La journée de classe raccourcie, laissant place à des Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Les TAP ont démarré dès le jour de la rentrée. Quelques petits ajustements ont été nécessaires, d'autres le seront peutêtre encore... La fréquentation des TAP (non obligatoire, contrairement aux temps scolaires), est d'environ 60 élèves.

Pour la rentrée de septembre 2015, nous sommes actuellement en relation avec les 2 écoles afin de savoir si l'école St Joseph participera aux TAP.

Nous vous informons que Mme HACQUARD, Assistante Maternelle, a fait l'objet de diffamation. Nous vous informons que l'ensemble des propos sont sans valeur et complètement calomnieux. Une enquête de gendarmerie est actuellement en cours pour trouver le ou les responsables.

Donc n'hésitez pas à vous rapprocher d'elle, si vous êtes à la recherche d'une Assistante Maternelle.

La commission Scolaire-Restaurant-Périscolaire vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015.









COMMISSION AFFAIRES SOCIALES



Vice-Président: Michel HERVÉ, Adjoint au Maire

Tél.: 06.83.60.29.03

Mail: mherve@mairie-de-vezins.com

Chers Vezinaises, Vezinais,

Au cours de l'année 2014, la Commission Sociale est intervenue dans différents secteurs, à savoir le secteur de l'information pour informer le public visé de toutes les ressources existantes concernant l'aide sociale. Egalement, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), son rôle est d'étudier les demandes d'aides soit directement (mairie) ou par dossier transmis par l'assistante sociale et évalué en commission de CCAS.

La Commission peut parfois intervenir dans l'aide alimentaire, aide ponctuelle (électricité, chauffage, eau) et divers.

Nous pouvons suivant disponibilité et selon certains critères d'attribution (personne seule, ne pouvant pas se déplacer, sans revenus suffisants) proposer un appareil " téléphone alarme ".

Une participation de 50 € est demandée pour l'installation. La Commission a décidé de ne plus acheter de nouveaux téléphones et de fonctionner avec les acquis.

Nous vous rappelons que pour bénéficier des transports solidaires une inscription est obligatoire auprès de la Mairie. Le planning pour les conducteurs est établi pour trois mois et distribué aux personnes inscrites pour les transports.

Une permanence « emploi service » organisée par la CAC existe

sur Vezins à la Maison des Associations tous les 1^{ers} jeudis de chaque mois. Le nombre de demandeurs d'emploi dans la commune nous permet de constater la sous-utilisation de ce service. Au 15 décembre 2014, la commune de Vezins comptabilisait 118 demandeurs d'emploi (58 hommes et 60 femmes) 60 d'entre eux sont indemnisables et 92 non indemnisables.

Cette année le traditionnel repas de l'amitié a réuni une centenaire de personnes. Le repas a été préparé par le restaurant Le Lion d'Or de Vezins et servi par les jeunes de 20 ans, que nous remercions. La Commission Sociale vous offre ses meilleurs vœux pour l'année 2015.









COMMISSION PATRIMOINE



Vice-président : Claude POISSONNEAU, Adjoint au Maire

Tél.: 06.83.41.36.26

Mail: cpoissonneau@mairie-de-vezins.com

Bonjour à tous.

La commission patrimoine devra déposer avant le 27 septembre 2015 un agenda d'accessibilité programmée (Adap) pour tous les ERP (Établissement Recevant du Public) non-conformes au 31/12/2014.

Nous aurons un délai de 3 ans pour réaliser les travaux de mise aux normes, et de 9 ans maximum pour les plus onéreux (exemple de la mairie où nous devons rendre accessible la salle du conseil). Les ERP sont classés par type (en fonction de l'activité, magasin, hôtel bibliothèque, administration, établissement sportif couvert...) et par catégorie en fonction de la capacité d'accueil. Les objectifs de la mise en conformité des ERP sont divers : améliorer la qualité de l'accueil, améliorer les conditions de travail du personnel salarié handicapé et de contribuer à l'intégration des personnes en situation de handicap.

Afin de mener à bien cette mission, pas encore complètement cadrée puisqu'un décret définissant les normes à appliquer doit compléter l'ordonnance, nous avons décidé de lancer un diagnostic d'accessibilité qui nous indiquera clairement ce qu'il faut réaliser pour pouvoir obtenir cette labellisation.

Voici les principaux travaux qui seront réalisés dans l'année 2015 sur les différents bâtiments et espaces verts.

Dans la section fonctionnement :

Tailles des cèdres du cimetière pour un montant de 2 837.08 € TTC Tailles des Pyrrhus rue Cheneveau pour 1 468.80 € TTC

Aération + décompactage + gazon sur le stade de football pour 1 470.00 € TTC

Désensablage de la coulée des douves pour 1 008.00 € TTC Entretien annuel du matériel des cuisines de la MCL et cantine pour 518.40 € TTC

Maintenance traitement d'air de la MCL et de la salle annexe pour 327.60 € TTC

Maintenance de l'horloge et du paratonnerre de l'église 500.00 €TTC Travaux de purge du clocher 2109.74 €TTC

Support de 13 boites aux lettres pour les correspondances à la maison des associations pour 428.66 € TTC

Dans la section investissement :

Création d'un parking au Moulin Rivet pour 2 691.00 € TTC

- Pour la mairie

VMC aux archives, signalétique intérieure et films aux fenêtres pour 1 066.00 € TTC

- Pour l'école publique

VMC, panier de basket, achat vidéoprojecteur et bâche pour le bac à sable pour 1558 € TTC

- Pour la MCL et salle annexe

Enrobé en remplacement du dallage à l'entrée de la MCL, protection portes des cuisines pour 1 880.00 € TTC

- Foyer des jeunes

Une horloge pour coupure EDF aux horaires définis et carrelage pour évier pour 945.00 € TTC

- Stade de foot

Remplacement de la chaudière et pose de lambris dans les WC pour 7 212.00 € TTC

- Salle de sport

Minuterie éclairage 2 heures pour 322.00 € TTC

- <u>Locatifs</u>

Rénovation du logement situé 9 rue d'Anjou pour pouvoir le mettre en location pour environ 35 000.00 € TTC

- <u>Eglise</u>

Eclairage dans le narthex pour 675 € TTC

Travaux de restauration partielle du clocher pour 107 548.00 €TTC. Pour ces travaux importants, nous avons demandé une subvention exceptionnelle au titre de la réserve parlementaire auprès de Monsieur le Député BOURDOULEIX et une demande de fonds d'aide architectural au patrimoine culturel et rural non protégé au Conseil Général.

La commission Patrimoine vous souhaite une excellente année 2015.











COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE – ANIMATION – COMMUNICATION



Vice-présidente : Nadia BOUHATMI, Adjointe au Maire

Tél.: 06.83.60.80.16

Mail: nbouhatmi@mairie-de-vezins.com

Chers Vezinaises, Vezinais,

Tout d'abord, les membres de la commission Vie Associative et Culturelle souhaitent à tous les vezinais une très bonne année 2015. Petite rétrospective de mai à décembre 2014. Le 29 mai, le centre-bourg a vu défiler de très belles voitures anciennes que les vezinais ont pu approcher de près sur le parking de la MCL, pendant 1 heure. Le 4 juillet, ce fut la 4ème édition de la Fête de la Musique, toujours aussi populaire mais avec moins de spectateurs cette fois-ci, due aux aléas du mauvais temps. Encore un grand merci aux acteurs de la commission Fête de la Musique qui dynamisent notre commune le temps de cette longue soirée. La rentrée sportive de septembre a connu une nouvelle association sur la commune : BLV (Badminton Loisirs Vezins) présidée par Alain QUÉTÉ. Les adhérents, au nombre d'une petite trentaine à ce jour, s'entraînent tous les mardis soirs de 20h00 à 22h30 dans un esprit convivial, sans compétition. A cette occasion, la municipalité a investi à hauteur de 1 700 € dans l'achat d'équipements (poteaux-filets) et la création de 6 terrains. Un 7ème est prévu au 1er trimestre de cette nouvelle année. Le 22 novembre, dans le cadre de l'opération "Un bébé Un arbre",

Le 22 novembre, dans le cadre de l'opération "Un bébé Un arbre", un marronnier blanc fut planté à la Coulée des Douves. Nous sommes déçus par le taux de participation des enfants nés en 2013. Seulement 5 familles sur 22 ont accepté de participer à cet événement inter-générations créé il y a 6 ans. Je remercie les parents, les enfants et l'association BLV, qui parrainait ces bébés, de leur présence.

La commission s'est baladée dans tous les lotissements le 15 décembre, tard en soirée, afin de prendre en photo les plus belles maisons illuminées. Le jury a délibéré début janvier et le premier prix fut attribué à Alain et Odile BOUVET.

La municipalité fut contrainte de fermer pendant 2 mois le Foyer des Jeunes en raison d'un manque de civisme de quelques protagonistes. Aussi, sachez que les 2 parents présents dans le bureau, Mesdames Corinne CHARLOS et Christelle MARTINEAU, vont cesser leurs fonctions le 6 mars prochain, lors de l'Assemblée Générale qui aura lieu à 19 h 00, dans les locaux du Foyer des Jeunes.

Nous attendons l'investissement de nouveaux parents dans ce nouveau bureau car sans leur présence pour encadrer un minimum ces jeunes adolescents, nous serions obligés de fermer définitivement le foyer.

Comme chacun peut l'entendre un peu partout, la diminution des dotations de l'État se répercute sur les recettes de nos budgets communaux et par conséquent, nous devons nous recentrer à l'essentiel.

Alors, à chacun d'entre nous d'être ingénieux et créatif, afin de continuer à animer notre commune par diverses manifestations dont la Fête de la Musique qui est devenue un événement incontournable de Vezins.

Sachez que nous restons à votre disposition et à votre écoute pour vous accompagner dans vos projets.

Merci à vous, bénévoles dans les associations sportives ou culturelles, qui donnez de votre temps et mettez toute votre énergie dans vos activités, afin de créer une dynamique sur la commune.

Opération « Un Bébé, Un Arbre » 2014



A l'occasion de la randonnée des 2 lacs le dimanche 8 mars 2015 organisée par l'Association «En Avant Cyclo La Tessoualle», un passage est prévu sur la Commune de Vezins entre 10 h 45 et 11 h 30. Cette randonnée concerne près de 250 à 350 cyclistes répartis sur 4 circuits, (itinéraires des courses consultables en Mairie).









Le P'tit Vezinais 👺

Etat civil

Naissances

Le 4 janvier 2014 : Ava BOUTIN Le 17 janvier 2014 : Maël HAMELIN Le 31 janvier 2014 : Évana BOULTAREAU

Le 14 février 2014 : Marius BOUCHET DUPERRAY

Le 6 mars 2014: Leny CROSLAND Le 8 mars 2014: Luka ONILLON Le 6 avril 2014: Alexis FORTIN Le 15 avril 2014: Jean MALINGE Le 4 mai 2014: Inaya BOUCHET

Le 5 mai 2014 : Chloé JURET

Le 15 juin 2014 : Adrianna GIROUTX Le 27 juin 2014 : Numa OUVRARD

Le 27 juin 2014 : Délizio GABET Le 10 juillet 2014 : Louison MORILLE Le 17 juillet 2014 : Gabin CHAUVEAU Le 24 juillet 2014 : Pacôme RICHARD Le 7 août 2014 : Sohan PERTHUÉ

Le 1er septembre 2014 : Lucas PRUD'HOMME

Le 19 septembre 2014 : Jemy RENOU

Le 30 septembre 2014 : Margaux CHARRUAU Le 21 octobre 2014 : Alice TRANCHAND Le 11 novembre 2014 : Andy PELLETIER



Mariages

Le 12 août 2014 : Bernard IANNETTA et Arlette LÉGLISE Le 3 janvier 2015 : Sébastien LÉONI et Clément MAHÉ



Décès

Le 10 janvier 2014 : Ginette PINET (née LAFAYE)

Le 28 janvier 2014 : Simone BRANDEAU (née MARTINEAU)

Le 7 mars 2014 : Pierre LEGEAY Le 24 mai 2014 : Clément BOUCHET

Le 6 juillet 2014 : Dominique LORÉ (domicilié à Cholet)

Le 31 juillet 2014 : Marie GARREAU (née GOURICHON) Le 22 septembre 2014 : SÉCHET Yvonne (née SOULARD)

Le 28 septembre 2014 : Ernest BOUTIN

Le 13 janvier 2015 : Odette CESBRON (née CRÉTIN)





Infos mairie

BONA

Recensement de la population

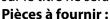
Population légale en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2015 suite à l'enquête de l'INSEE de 2010 à 2014 Population municipale : 1 609 – Population comptée à part : 35 – Population total : 1644

La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1er janvier 2014

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans). L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie. Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.



- Deux photos récentes, prises chez un photographe
- Pour une première demande : la copie intégrale de l'acte de naissance
- Pour un renouvellement : la carte d'identité et la date, le lieu de naissance et prénoms des parents.
- Un justificatif de domicile (quittance de loyer, avis d'imposition, facture EDF, France Télécom ...) datant de moins de 6 mois.
- La déclaration de perte ou de vol le cas échéant.
- Pour la demande de carte d'identité : 25 € en timbres fiscaux en cas de non-présentation de l'ancienne CNI, périmée ou non.

Calendrier électoral 2015

Les élections départementales se dérouleront les dimanches 22 et 29 mars 2015. Les régionales se dérouleront au mois de décembre (dates inconnues à ce jour).

Seules les personnes nouvellement inscrites recevront une carte d'électeur dans la 2^{ème} quinzaine du mois de mars.

En cas de perte ou de vol de la carte électorale

Il convient d'en informer la Mairie, qui vous délivrera une attestation d'inscription sur la liste électorale. Il est possible au moment du vote de présenter l'attestation d'inscription à son bureau de vote. Si la démarche n'a pas été faite auprès de la Mairie, il est également possible de se présenter le jour du scrutin au bureau de vote avec une pièce d'identité. Le vote sera alors possible après vérification de l'identité de l'électeur et de son inscription sur les listes électorales.

Voter par procuration:

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription sur les listes électorales le jour du vote, vous avez la possibilité de désigner un autre électeur pour voter à votre place par procuration. Désormais, le formulaire de demande de vote par procuration est aussi disponible en ligne: www.service-public.fr

Où faire une demande de procuration?

Au tribunal d'instance, au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie (à l'ambassade ou au consulat à l'étranger) du domicile ou du lieu de travail.

Quand?

Le plus tôt possible, à tout moment de l'année. En tout état de cause, la procuration doit parvenir à la commune du mandant avant le jour du scrutin. Compte tenu des délais d'acheminement et de traitement de la procuration, n'attendez pas le dernier moment!

Quels documents permettent la procuration?

- Un titre d'identité.
- Un formulaire de procuration, soit fourni au guichet de l'autorité habilitée et rempli sur place, soit rempli depuis l'ordinateur du mandant et imprimé par ses soins sur deux feuilles. Ce formulaire est composé de trois parties, l'une indiquant l'identité complète du mandant et du mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance), une déclaration sur l'honneur indiquant le type d'empêchement et un récépissé délivré au mandant.

Attention, dans les deux cas, vous devez vous présenter au guichet de l'autorité habilitée. Le mandataire ne reçoit pas de courrier signifiant la procuration.

Le mandant doit l'en informer.

Infos mairie



Passeport

Depuis le 26 mai 2009, le passeport biométrique est délivré dans le département du Maine et Loire. Seules certaines communes sont habilitées à recevoir les demandes de passeports dont **Cholet, Vihiers et Mauléon. Validité du passeport : 10 ans**

Don du sang

Assemblée Générale à TREMENTINES le vendredi 27 février 2015 à 19 h 00 à la salle des Mauges

Mercredi 15 avril 2015 à TREMENTINES à la Salle Azura Jeudi 13 août 2015 à VEZINS à la MCL Mercredi 28 octobre 2015 à CHANTELOUP LES BOIS à la MCL TOUTES LES COLLECTES ONT LIEU DE 16 H 30 à 19 H 30

> Responsable : Monsieur TESTARD René 6 rue de la Grande Fontaine 49340 CHANTELOUP LES BOIS Tél : 02 41 64 43 92



Nouveaux arrivants

Si vous êtes arrivés sur Vezins depuis peu ou si vous venez d'arriver, n'hésitez pas à vous faire connaître à la Mairie.

Dépôt de pain

Du mardi 3 au mercredi 11 mars 2015 inclus, à la Maison des Associations, tous les matins, de 8 h 00 à 12 h 30. Fermé le lundi

Site internet

N'hésitez pas à nous faire part de vos informations et manifestations que vous souhaiteriez y faire paraître, après validation de la Commission Communication.

Presse locale

Ouest France : M. CESBRON Jean-Guy - Tél. : 02 41 46 45 13 ou 06 52 22 14 93 **Courrier de l'Ouest :** M. SÉCHET Jean-Paul - Tél. : 02 41 64 48 35 ou 06 75 60 93 45

Pour annoncer vos évènements (assemblées générales, concerts, animations), pensez au site internet : www.infolocale.fr



Service emploi du Choletais

Permanences à la Maison des Associations de Vezins (Place du Général de Gaulle) de 9h00 à 10h30.

- jeudi 5 mars 2015
- jeudi 2 avril 2015
- jeudi 7 mai 2015
- jeudi 4 juin 2015
- jeudi 2 juillet 2015

Groupement achat fuel Vezins

Passez vos commandes auprès de M^{me} ou M. Bernier au 02 41 64 46 17 Dates de livraison : (l'après-midi) Mardi 3 mars 2015 - mardi 7 avril 2015 mardi 5 mai 2015 – mardi 9 juin 2015

Infos mairie

Permanence de M. Gilles BOURDOULEIX

Le mardi 5 mai 2015 de 11 h 00 à 12 h 00 à la mairie de Vezins avec M. Thierry ABRAHAM, Collaborateur Parlementaire.

A tous les locataires de SEVRE LOIRE HABITAT

Conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi ALUR du 24 mars 2014, Sèvre Loire Habitat est tenu de vous fournir des détecteurs de fumée. Une permanence aura lieu le mercredi 11 mars 2015 à la Maison des Associations, Place du Général de Gaulle à Vezins de 9 h 30 à 11 h 00 afin de vous remettre ces détecteurs.

Accidents de la route

Afin d'éviter les accidents supplémentaires par les divagations d'animaux, nous demandons aux personnes victimes d'accidents sur nos routes de campagne de bien prendre le soin de fermer les entrées de champs, (barrières ou clôtures) et de prévenir le propriétaire de la parcelle concernée ou à défaut la Mairie.

Le recensement citoyen obligatoire

Ce que dit la loi : Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Pourquoi un délai de 3 mois ? L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique. Le recensement dans les délais facilite toutes ces démarches!

Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc.

BIENTÔT 16 ANS! PENSEZ AU RECENSEMENT



Encombrants

Les personnes âgées souhaitant se débarrasser d'encombrants (appareils ménagers et autres) sont invitées à se faire connaître en Mairie. Les employés communaux procéderont au ramassage :

Le vendredi 24 avril 2015

RAPPEL

Ce service est seulement proposé à destination des personnes ayant des difficultés pour se déplacer et sans famille à proximité ni moyen de locomotion.



Bruit de voisinage



Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur

intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30.
- Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h00.
- Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

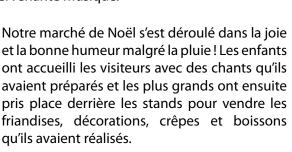
Arrêté préfectoral du 31 décembre 1999 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, consultable en mairie.

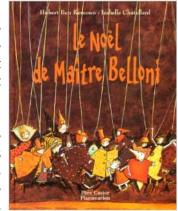
Le P'tit Vezinais 👺 Enfance et Jeunesse



Toute l'équipe de l'école publique de l'Evre vous souhaite une bonne année 2015

Les élèves de GS-CP-CE1 ont assisté en décembre au spectacle musical : le Noël de Maître Belloni au Jardin de Verre. Cette sortie avait lieu dans le cadre du projet musique « histoires de voix » sur lequel les deux classes travaillent depuis le début de l'année scolaire avec les enseignantes et Béatrice, l'intervenante musique.





L'année va se poursuivre au rythme du voyage lecture, des séances patinoire pour le cycle 2 et des rencontres sportives inter-écoles. Les CE2/CM

participeront également à plusieurs animations proposées par le SAGE (Service d'Aménagement et de Gestion des Eaux) pour les sensibiliser à la fragilité du milieu aquatique et à la nécessité de préserver et d'économiser l'eau.

Les enfants et les enseignantes pourraient également mettre en place plusieurs actions de sensibilisation à la sécurité routière, suite notamment à de fréquents débordements à la sortie de l'école qui mettent en danger la sécurité des piétons. Nous comptons sur les efforts de chacun pour que la situation s'améliore.



😽 Ecole privée St-Joseph



En ce début d'année, l'école Saint Joseph et les associations APEL et OGEC vous souhaitent une très bonne année 2015. Le mois d'octobre a vu le renouvellement du bureau de l'APEL puisque Angélique Chevalier est la nouvelle présidente et Zoé David la nouvelle vice-présidente.

Depuis la rentrée, plusieurs manifestations se sont déjà déroulées:

- La fête de rentrée qui a permis de découvrir le thème de l'année pour l'école : l'Amérique.
- le vendredi 5 décembre s'est déroulé le marché de Noël à la MCL. Parents et amis se sont déplacés nombreux pour écouter les enfants chanter et pour découvrir les différents stands sur un marché de Noël renouvelé sur le thème de la gastronomie. Merci à tous pour votre contribution.

Notez dès maintenant les dates des prochaines manifestations organisées par l'APEL:

• Concours de Palet : le vendredi 27 février 2015 à 19h30 à la MCL, ouvert à tous, restauration sur place, palets non fournis



- Marché aux fleurs : dans le centre bourg ouvert à tous les Vezinais, durant le printemps.
- Kermesse : le samedi 13 juin à la MCL : avec défilé des enfants en début d'après-midi place du Général de Gaulle puis spectacle à 15h et ouverture des stands à 16h avec de multiples jeux : pêche à la ligne, châteaux gonflables... Buvette, frites, chichi et repas chaud le soir (à réserver un peu avant la Kermesse).



₩ L:

La Gaule Vezinaise



Les membres de la Gaule Vezinaise, ainsi que tous ses adhérents souhaitent à tous les habitants de Vezins une bonne et heureuse année 2015.

Dates à retenir :

Vente carte annuelle: Chez M. TIJOU Louis - Marie 3 rue St Pierre à Vezins et chez M. RICHARD Roger 5 impasse Michel Boisdron à Vezins à partir d'Avril. Vente carte à la journée: Boulangerie BESSON à partir du 1^{er} mai 2015.

Ouverture pêche à la truite : Date donnée ultérieurement

Ouverture générale : Date donnée ultérieurement Journée truite : Date donnée ultérieurement

Comme l'année 2014, la pêche sera ouverte tous les jours de l'ouverture à la fermeture et nous acceptons toutes les personnes désirant pêcher, apporter leurs connaissances ou de votre entourage même s'ils ne sont pas résidents Vezinais, moyennant l'achat d'une carte d'adhérent.

L'assemblée Générale aura lieu le vendredi 6 février 2015 à 20 h 00 à la Maison des Associations de Vezins. Nous profitons de l'occasion pour faire appel à de nouveaux bénévoles pour faire vivre la Gaule Vezinaise.

Etoile cycliste Vezins-Chanteloup



Les membres de l'E.C.V.C se sont réunis le 22 novembre 2014 en assemblée générale afin de renouveler son bureau et rappeler toutes les activités de l'année 2014 et le programme de l'année 2015.

• La randonnée des Etangs et Forêts s'est déroulée le 27 avril 2014 à VEZINS avec seulement 322 participants cyclotouristes, vététistes et marcheurs, en raison d'un temps désastreux.

- Les 34 adhérents du club, cyclotouristes et marcheurs ont participé en 2014 à diverses randonnées et sorties organisées à l'extérieur :
- les cyclistes avec la semaine Européenne au Portugal, la semaine Fédérale à St POURCIN (Allier), la semaine féminine Tour des Châteaux de la Loire, étape amateur du Tour, cyclo-sportives diverses,
- les marcheurs avec diverses randonnées dont la randonnée pédestre des lampions organisée le 13 décembre par la F.F.R.P.



• Le Club organise sa randonnée annuelle le dimanche 19 avril 2015 au départ de CHANTELOUP-les-BOIS. Tous les cyclotouristes, vététistes et marcheurs sont cordialement invités à y participer.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Odile BUFFARD au 06-81-55-73-19.

our tout renseignement, vous pouve

Cordonnerie - Clés - Gravures

Imprimerie - Tampons - Affûtage Plaques (auto-moto) - Plastification

Coupe - Médailles - Trophées

Ferrand Gérard

C.C. CARREFOUR 49300 CHOLET

Tél/Fax 02 41 58 16 75

A votre service depuis 1975, c'est toute la DIFFÉRENCE





Tennis Entente Vezins - Chanteloup - La Tourlandry



L'Entente Sportive de Vezins-Chanteloup-La Tourlandry démarre en fanfare puisque l'équipe première, la réserve et l'équipe des 15/18 ans filles sont leaders de leur groupe à ce stade de la compétition. Les 15/18 ans garçons sont également bien partis puisqu'ils sont aux coude-à-coude avec leurs homologues Montglonnais pour la première place. La saison est encore longue, il ne faut pas relâcher les efforts. Cette année le nombre d'inscrits passe à 49. Yves Deniau assure les entraînements des débutants le lundi soir et Claude Deniau assure celui du mini-tennis, des jeunes confirmés et des adultes le jeudi après-midi et le soir.

Le tournoi interne le "Défi" touche à sa fin et le grand vainqueur est Bastien Bouchet. Une nouvelle édition du "défi" verra le jour à partir de janvier jusqu'à fin 2015. Pour rappel, cette compétition est ouverte à tous les inscrits ou futurs inscrits au club. Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives au club sur notre site ententetennis-vezins.clubeo.com ou envoyer un message à esvezinsct@gmail.com.

Les membres du bureau vous souhaitent une bonne et heureuse année tennistique.

Tennistiquement,



Badminton Loisirs Vezins



Le B.L.V. (Badminton Loisirs Vezins) et l'ensemble de ses adhérents vous souhaitent une bonne et heureuse année 2015.

L'association nouvellement créée est spécialement orientée badminton loisirs et détente sans compétition. Les rencontres se déroulent le mardi de 20 h 00 à 22 h 30 Nous comptons actuellement 26 adhérents.

Pour tous renseignements: M. QUETE Alain - Tél.: 02 41 64 01 68 - quete.alain@orange.fr



Club de l'Espérance



TÉLÉTHON 2014: mercredi 26 novembre 2014: Bonne participation du Club pour ce Téléthon (80 personnes), ce qui a permis de reverser la somme de 1 250 € à l'Association, grâce à votre générosité. Merci à tous.

Concours de belote du 9 décembre 2014, 472 personnes y ont assisté.

ÉVÈNEMENTS 2015:

- Mercredi 25 février 2015 : Après-midi Bottereaux.
- Dimanche 22 mars 2015 : Bal avec Didier Gilbert.
- Mardi 31 mars 2015 : Concours de belote. Nous comptons sur votre présence.
- Mercredi 13 mai 2015 : Mini-concours de belote.
- Vers la mi-mai : pique-nique à L'Uzelière après le concours de pêche (date à définir).

LE BUREAU VOUS ADRESSE SES MEILLEURS VOEUX POUR 2015.



Foyer des jeunes

Le Foyer des Jeunes convie les parents des actuels adhérents de 14 ans pour reprendre le flambeau! et des futurs adhérents à :

> L'Assemblée Générale qui aura lieu le VENDREDI 6 MARS 2015 à 19 H 00 au Foyer des Jeunes, rue des Landes.

Ordre du jour:

• Election du bureau : Christelle MARTINEAU, Présidente et Corinne CHARLOS, Trésorière se retirent du bureau. Il faut donc d'autres parents et d'autres jeunes pour que le Foyer des Jeunes reste ouvert.

Nous comptons donc sur vous, parents et les jeunes à partir

Pour mémoire, suivant le règlement intérieur :

- Inscriptions : il est demandé la somme de 8^{ϵ} pour l'adhésion, une photo d'identité, un chèque de caution de 30 € ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs. Le règlement intérieur vous sera remis lors de l'inscription, et devra être signé par les parents et le jeune.
- Adhésion 2015 : 8 € (à confirmer avec le nouveau bureau)
- Bilan de l'année 2014
- Questions diverses

Le Foyer des Jeunes vous souhaite une bonne et heureuse année 2015.

UNC-AFN Vezins

Vendredi 8 mai 2015 : Commémoration Victoire Guerre 39/45 à Vezins puis Chanteloup les Bois

Jeudi 3 septembre 2015 : Pique-nique

Samedi 24 octobre 2015 : Concours de belote

Mercredi 11 novembre 2015: Commémoration Armistice Guerre 14/18 à Vezins

Jumelage Football Franco/Belge

L'association du jumelage a clôturé l'année 2014 avec la soirée du 6 décembre, sous le signe du soleil réunionnais.

Cette année encore, vous étiez nombreux à y participer. Nous vous remercions de votre présence et comptons sur vous l'année prochaine le 5 DECEMBRE 2015.

Nous vous rappelons que cette année, les belges viennent en France le week-end de la Pentecôte les 23-24 et 25 mai 2015.

Nous comptons sur vous pour les accueillir pour ce 38ème anniversaire!

Les inscriptions se font auprès de Laura CHARLOS : laura.charlos@gmail.com.

Tout le bureau du jumelage vous offre ses meilleurs vœux pour 2015.



Familles Rurales Vezins-Chanteloup

Quatre salariées:

- Christelle DELAUNAY, Directrice de l'accueil périscolaire et de loisirs.
- · Alexandra CHARRUAU, Animatrice au sein de l'accueil périscolaire et de loisirs.
- Myriam DRAPEAU, Animatrice au sein de l'accueil périscolaire.
- Nadine CESBRON, Animatrice au sein de l'accueil périscolaire.

Deux services:

- · Accueil périscolaire pour les enfants scolarisés dans les deux écoles de Vezins.
- Accueil de Loisirs pour les enfants de Vezins et Chanteloup. **Accueil Périscolaire:**

C'est une structure d'accueil destinée aux enfants des 2 écoles de Vezins. Elle se situe 10 rue du Parc.

L'objectif principal est d'offrir aux parents une solution d'accueil régulière ou occasionnelle. Elle fonctionne avant et après l'école. Les horaires sont les suivants :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h00 à 9h00 et de 16h30 à 19h00.

Un petit déjeuner est proposé jusqu'à 7h45 et un goûter est servi l'après-midi. Tout en respectant leur rythme, leurs envies et leurs goûts, les enfants peuvent jouer librement, réaliser des activités, dessiner, mais aussi lire et/ou effectuer leurs devoirs. Ils peuvent également se reposer.

Les inscriptions peuvent se faire via notre site internet : www.malle-aux-souvenirs.fr

Accueil de Loisirs:

Ce service fonctionne tous les mercredis et durant les vacances scolaires de 7h15 à 18h15.

Le mercredi et le temps des vacances scolaires, l'accueil de loisirs occupe l'espace périscolaire et le restaurant scolaire pour offrir aux enfants âgés de 3 à 12 ans des moments de détente, de loisirs, de plaisir et d'enrichissement.

Une équipe d'animation propose alors un panel d'activités (manuelles, sportives, culturelles...) mais également des sorties, adaptées à l'âge des enfants.

Avant chaque période d'ouverture, des plaquettes sont distribuées par le biais des écoles et vous informent des dates, du programme proposé et des modalités d'inscriptions. Pour un meilleur fonctionnement des services, merci de respecter les dates d'inscription. Au-delà du délai imposé par la dernière date, l'inscription de vos enfants sera conditionnée par le nombre de places correspondant à l'encadrement prévu et par l'organisation des activités.

IMPORTANT

Durant l'année 2015, l'accueil de loisirs sera ouvert uniquement à ces périodes :

- Du 9 au 13 février 2015
- Du 13 au 17 avril 2015
- Pendant les vacances estivales : du 6 juillet au 31 juillet et du 24 au 28 août 2015

Les modalités d'inscriptions sont variables :

Petites vacances:

- Demi-journée (matin ou après-midi) avec ou sans repas.
- Journée avec ou sans repas.
- Semaine avec ou sans repas.

Vacances estivales:

- Journée avec ou sans repas.
- Semaine avec ou sans repas.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos suggestions.

Un petit retour sur l'année 2014!!!

Cet été l'accueil de loisirs a proposé de nombreux thèmes attractifs.

Parmi eux:

- « Food Art » avec la sortie au Ouistiti à Angers
- « L'art est entre tes mains avec mains » avec la sortie au Naudière
- « L'art est tout un cirque » avec le cirque de la jungle organisé et présenté par les enfants
- « Explorer c'est tout un art » avec la sortie au Natural Parc à St Laurent des Autels
- « L'art dans l'eau et l'eau dans l'art» avec la sortie à Glisséo N'hésitez pas à consulter notre site internet :

www.malle-aux-souvenirs.fr, vous y retrouverez tout le fonctionnement de nos services.

Vous pourrez y découvrir les temps forts, le programme détaillé, les photos des diverses activités mises en place durant chaque période de vacances.

L'association propose également à toute personne intéressée :

- La location d'une tente marabout (60m²). Pour toute réservation, merci de contacter Marina GUILBAULT au 06.74.61.54.49
- La location d'un échafaudage roulant (hauteur : 6m). Contact: Jean-Marie Poinel.

Composition du bureau 2014:

• Présidente : Christelle BORDREAU

• Trésorière : Anne-Sophie BERTHOME · Secrétaire : Marina GUILBAULT

• Membres : Christelle ROBERT, Florence DELMAIS

Adresse:

Accueil périscolaire et Accueil de Loisirs 10 rue du Parc **VEZINS**

Tél: 02 41 64 94 65

Bibliothèque "Marque-pages"

Depuis début Novembre, les bénévoles de la bibliothèque ont repris les rencontres avec les différentes classes des écoles de l'Evre et St Joseph.

- L'école de l'Evre a choisi pour l'année scolaire le thème casalivres et c'est donc sur ce thème que les deux bénévoles, Colette et Eliane ont proposé une sélection de livres (albums premières lectures documentaires sur le thème de la maison). Nous leur avons présenté les livres de façon ludique en fonction des âges (chansons pour les petits, découverte des maisons des animaux). Ils repartent ensuite dans leur classe avec les livres pour travailler avec leur maîtresse. Pour les plus grands, découverte de la bibliothèque et explication du mode de classement, ce qui leur permettra pour ceux qui sont abonnés à la bibliothèque, de venir chercher d'autres livres sur le même thème.
- Pour l'école St Joseph, Maryvonne et Martine ont rencontré les 5 classes et ont préparé une sélection de livres sur Noël. Pour chaque classe, découverte d'un conte de Noël différent et début 2015, elles reverront toutes les classes pour présenter des livres sur l'Amérique qui est le thème pour l'année 2015.

Nous avons toujours de jeunes bénévoles. Cette année Lilou, Julie, Cassandra, Mathis, Justin, et Lilia viennent renforcer l'équipe des bénévoles lors des permanences. Certains d'entre eux sont jeunes bénévoles depuis plusieurs années et leur aide est précieuse et efficace.

Nouveau cette année, les contes à la cantine. En effet, depuis la mise en place des TAP (Temps d'activités périscolaires), la bibliothèque Marque-page a présenté des contes orientaux sur deux séances aux élèves présents après le repas. Ce jeune public s'est montré très attentif aux contes dits par Michèle Guillou.

Au printemps, il y aura une animation sur le Japon. Différentes bibliothèques de la CAC présenteront des animations en lien avec ce pays. A Vezins, ce sont des jeux qui seront proposés : échecs japonais, jeu de go, hanafuda, pour petits et grands. Une séance de calligraphie sera également mise en place par un professeur japonais, aux dates suivantes :

Le dimanche 7 juin pour tous et les mercredis 3 et 10 juin pour les enfants.

Des affiches seront dans les différents commerces les semaines précédentes.

Pour permettre aux lecteurs qui aiment les livres sur le terroir, ils pourront désormais les retrouver sur une même étagère spéciale TERROIR.

Nous avons voulu mettre en évidence cette collection toujours prisée de nos lecteurs.

Le fonds communautaire de la CAC et le Bibliopôle, nous ont permis de mettre en rayon près de 380 livres début novembre. Pour une durée de 6 mois dans notre bibliothèque, romans et documentaires adultes et jeunesse viennent enrichir notre fonds propre.

Vous pouvez aussi emprunter des revues :

Pour les adultes : GOURMAND - QUE CHOISIR - CA M'INTERESSE - PRIMA et SANTE MAGAZINE

Pour les jeunes : GEO ADO et WAKOO

N'hésitez pas à les emprunter.

La bibliothèque a participé au Téléthon en offrant deux abonnements gratuits pour une année.

Nous vous rappelons que l'abonnement annuel à la bibliothèque est de 8 euros pour la famille et que chaque membre a sa carte et peut emprunter 7 livres pour une durée de 3 semaines.

Avec votre carte, vous pouvez également emprunter des livres dans les bibliothèques de la CAC (sauf la médiathèque de CHOLET, il vous faut acheter la carte d'abonnement).

Vous avez la possibilité de rendre les livres à la bibliothèque de Vezins (vous pouvez demander la liste des bibliothèques de la CAC aux bénévoles lors des permanences).

Nous avons toujours besoin de nouvelles bénévoles (ou nouveaux bénévoles) pour nous aider aux permanences, mais aussi pour les animations, la couverture des livres etc Vous n'avez besoin d'aucune connaissance particulière, vous serez encadré par les bénévoles et vous viendrez à votre rythme.

Horaires d'ouverture:

Mercredi: 12 h 30 - 11 h 30 et 16 h 30 - 18 h 30

Vendredi: 16 h 30 - 18 h 00 Dimanche: 10 h 30 - 12 h 00

Toute l'équipe de bénévoles vous souhaite une bonne année 2015.



Troupe théâtrale "Les Accroscènes Vezinais"

La troupe théâtrale a fermé son rideau pour la saison 2014 avec la pièce

« PERSONNE N'EST PARFAIT » de Simon William





Nous remercions notre fidèle public à qui

nous avions donné rendez-vous à la TESSOUALLE au mois de novembre, et à qui, nous espérons avoir fait passer un agréable moment

Encore un grand merci, à tous ceux qui participent à cette nouvelle organisation nécessaire pour conserver une activité théâtre à VEZINS.

Dates importantes à noter : L'Assemblée Générale aura lieu le vendredi 20 février à 20 h 00, au Foyer des Jeunes. Toutes les personnes qui désirent devenir membres du théâtre y seront les bienvenues.

Nous vous rappelons également les dates du spectacle des baladins :

Le samedi 6 juin et le dimanche 7 juin 2015 à la M.C.L : venez nombreux les encourager et les applaudir !

LES ACCROSCENES vous souhaitent de BONNES FETES DE FIN D'ANNEE ainsi qu'une BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2015 et vous donnent rendez-vous pour une nouvelle comédie fin 2015 à La Tessoualle.



CHLORO'FIL? C'EST QUOI?

C'est un Centre Socioculturel intercommunal ouvert à tous et c'est une association! Il y a un secteur jeunesse qui propose des activités pour les jeunes de 11 à 17 ans!! C'est un lieu d'Éducation Populaire! Ça veut dire c'est ouvert à tous, que l'on peut donner son avis et apprendre à bien vivre ensemble!

ON Y FAIT QUOI?

Des activités marrantes, manuelles, culturelles, sportives, des sorties, des séjours de vacances!! Et oui, les animateurs peuvent t'aider à partir au ski ou à la plage avec tes copains (auto financement, accompagnement pour l'organisation, ...) Les activités sont adaptées aux âges: animations spéciales 11-14 ans et spéciales 14-17 ans!

C'EST OÙ?

Et bien c'est sur toutes les communes : Trémentines, Nuaillé, Mazières en mauges, Toutlemonde, Chanteloup les Bois, La Tessoualle et Vezins !

C'EST QUI?

LES ANIMATEURS



8

Josselin





Aménagement de l'espace rural
Conseil - Création - Ingénierie

1, rue du Clos du Poirier - 49170 LA POSSONNIÈRE
Tél./Fax. 02 41 72 26 34 - Port. 06 89 25 86 09
E-mail : legrasingenierie@orange.fr

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS

Je veux m'inscrire aux activités jeunesse, comment faire?

• Je peux me PRÉ-INSCRIRE : Sur le site de Chloro'fil – rubrique activités jeunesse (www.csichlorofil.centres-sociaux.fr)

ATTENTION! Ceci est une pré-inscription!

L'inscription définitive n'est validée qu'à Réception du Règlement (chèque à l'ordre de CSI Chloro'fil/espèces/ chèques vacances) et des documents obligatoires à renvoyer ou déposer.

- Je peux venir m'inscrire DIRECTEMENT au CSI Chloro'fil.
- Je remplis alors une FICHE D'INSCRIPTION et les autres documents.
- Je peux **TELECHARGER** la fiche d'inscription et les autres documents sur le site internet de Chloro'fil et les envoyer avec LE REGLEMENT à l'adresse suivante :

CSI Chloro'fil – 40 bis rue de la Libération – 49 340 NUAILLE

• Je dois adhérer à Chloro'fil (5 euros) en remplissant une

fiche d'adhésion annuelle et familiale.

Documents à joindre OBLIGATOIREMENT (téléchargeables sur notre site internet)

- Fiche sanitaire (recto/verso, datée et signée)
- Fiche d'adhésion et le règlement de 5 euros
- N° d'allocataire CAF ou N° de sécurité sociale pour MSA
- Justificatif de Quotient Familial CAF ou MSA
- Brevet de natation de 25 m. minimum

Annulation d'inscription / remboursement

Les activités seront remboursées uniquement sur présentation d'un certificat médical. Merci pour votre compréhension.

Pour connaître le programme, contacter le CSI CHLORO'FIL au 02.41.55.93.41.





🤴 Des services à domicile pour tous !



L'association ADMR L'Orée du Bois aide toute personne à bien vivre chez elle : célibataire ou famille, actif ou retraité, en pleine forme, malade ou handicapé.

Aide à la personne, maintien au domicile

- Services adaptés aux personnes âgées, en situation de handicap, malades ou revenant d'hospitalisation :
- Aide au lever, au coucher, à la toilette, à l'habillage
- Cuisine, courses, aide à la prise des repas
- Accompagnement transport
- Accompagnement social

Services de nuit

Occasionnellement, régulièrement, une ou plusieurs fois par nuit, l'ADMR vous accompagne dans les actes essentiels de la vie quotidienne (aide au



coucher et au lever à toute heure, habillage, déshabillage, toilette...) et est là à vos côtés pour permettre à vous et à vos proches de passer une nuit en toute sérénité.

Ménage – Repassage

Ce service permet, à toute personne qui n'a que très peu de temps à consacrer aux 🚪 tâches ménagères ou qui ne peut plus les effectuer seule, d'avoir un domicile toujours entretenu.



Garde d'enfants



L'ADMR propose la garde d'enfants à domicile adaptée aux besoins de chaque famille.

Les intervenants professionnels viennent à la sortie des classes, aident les enfants à faire leurs devoirs, préparent leurs repas, ...

Téléassistance

Le système de téléassistance proposé par l'ADMR vous permet, grâce à un médaillon ou à un bracelet, d'être relié à notre plateau d'écoute. Un service à la carte pour rester chez soi en toute tranquillité 24heures/24 et 7jours/7.



N'hésitez pas à contacter l'ADMR L'Orée du Bois qui définira avec vous la prestation la plus adaptée à vos besoins. L'ADMR L'Orée du Bois, c'est : 15 professionnelles d'intervention ; une équipe de 14 bénévoles et des interventions assurées sur les communes de Chanteloup les Bois, Nuaillé, Trémentines et Vezins.

Association ADMR L'OREE DU BOIS

4 Rue des Ecoles - 49 340 VEZINS 02 41 30 59 25 - oreebois@asso.fede49.admr.org www.49.admr.org

Infos diverses



Office de Tourisme



Au Fil des Savoir-Faire

Semaine de la découverte du patrimoine économique Choletais du 23 au 27 mars 2015. Cette 9ème édition, attendue du public, se veut une nouvelle fois, le reflet de la diversité et du dynamisme économique Choletais. Venez découvrir ou redécouvrir le territoire Choletais durant la semaine du 23 au 27 Mars 2015. Chaque jour, des équipes passionnées vous font découvrir leur métier.

Pensez à réserver à l'avance, Infos pratiques (structures participantes, tarifs, horaires...) sur www.visites-entreprises-choletais.fr

> Avec la participation du : CCI du Maine et Loire - L'Autre Faubourg

En partenariat avec : Communauté d'Agglomération du Choletais

Contact presse: Catherine FONTENEAU 02 41 49 80 00

presse@ot-cholet.fr

Office de Tourisme du Choletais

14 avenue Maudet - 49300 CHOLET Tél: 02 41 49 80 00 info-accueil@ot-cholet.fr - www.ot-cholet.fr





Mission Locale du Choletais





L'Emploi d'Avenir, un nouveau soutien dans vos recrutements.

L'Emploi d'Avenir est un nouveau contrat aidé destiné notamment aux entreprises qui souhaitent recruter des jeunes de 16 à 25 ans. Il peut être mis en place dans le cadre d'un CDI ou d'un CDD de 1, 2 ou 3 ans, à temps plein ou à temps partiel. Ce contrat peut vous permettre de recruter un jeune peu qualifié, de le former à vos outils et vos méthodes de travail, afin de le professionnaliser. L'Emploi d'Avenir ouvre droit à une prise en charge de 35% de l'Etat, ce qui pour un salarié au SMIC et à temps plein représente une économie d'environ 6000 euros par an.

Enfin, votre OPCA peut vous aider à mettre en place et financer une formation adaptée à vos besoins et à ceux du jeune recruté.

> Renseignements: Mission Locale du Choletais - M. Anthony Goislard - Tél. 02 41 49 81 00 Courriel: a.goislard@mlducholetais.org

Infos diverses

ERDF Alerte

IIIIII ERDF ALERTE SUR DES PRATIQUES COMMERCIALES TROMPEUSES IIIIIII

Suite à des réclamations de clients, ERDF constate que des entreprises utilisent son nom, voire son logo, pour du démarchage commercial par téléphone, mail, ou présence physique.

ERDF informe qu'elle n'a aucun partenariat avec des entreprises de vente de moyens de production d'énergies renouvelables (panneaux solaires, éoliennes...) ou de boîtiers de gestion de consommation et/ou de production et ne réalise aucun démarchage commercial.

Retrouvez plus d'informations à l'adresse : http://www.erdf.fr/se premunir des fraudes

IIIIII CONSEILS ET BONNES PRATIQUES IIIIIII

- Démarchage téléphonique : Ne transmettez pas vos références client (Point De Livraison) indiquées sur votre facture d'énergie.
- Démarchage par e-mail: Ne répondez pas si vous avez des doutes concernant l'origine d'un mail, n'ouvrez pas les pièces jointes. Signalez le message en le transmettant à l'adresse contact@erdf.fr.
- · Se méfier des logos





SARL LA CLÉ DES CHAMPS

André Frouin - Alain COTTENCEAU

VENTES NEUF ET OCCASION MÉCANIQUE, CARROSSERIE, PEINTURE 38 rue de la Libération 49340 NUAILLÉ

> 02 41 62 74 44 WWW.clé-des-champs.fr



Infos diverses

👺 Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement



LOIRE ANJOU

Jardiniers, jardinières,

Vous êtes un particulier? Vous jardinez au naturel sur l'ensemble de vos espaces extérieurs? Dans votre jardin, dans un jardin partagé, familial? Vous aimez partager vos expériences, au jardin d'agrément, au potager, au verger?



Vous avez la possibilité d'ouvrir votre jardin aux visiteurs (amis, voisins...) lors du week-end des 13 et 14 juin 2015 dans le cadre de la manifestation « Bienvenue dans mon jardin au naturel »!



Pour cela, une simple démarche : Contactez dès à présent le CPIE Loire Anjou qui vous accompagnera dans l'ouverture de votre jardin. Le CPIE Loire Anjou, coordonne depuis 4 ans l'évènement « Bienvenue dans mon jardin au naturel » sur le territoire. En juin 2014, il a accompagné 18 jardiniers qui ont ouvert leurs portes sur l'Anjou sud.

A l'échelle nationale, la manifestation est pilotée par l'Union Nationale des CPIE. En 2014: 220 jardiniers participants accompagnés par 30 CPIE! Plus de 10 500 visites recensées!

L'objectif est toujours le même : permettre à chaque habitant de se déplacer, d'échanger, de partager des expériences dans des jardins conduits au naturel à proximité de chez lui. Aussi, le CPIE Loire Anjou recherche dès à présent des jardiniers souhaitant s'inscrire dans l'évènement. Les jardins seront ouverts le samedi 13 et le dimanche 14 juin 2015, de 10h à 12h

et de 14h à 17h. Vous serez les hôtes, vous ferez visiter votre jardin. Le CPIE Loire Anjou vous accompagnera en amont pour préparer votre ouverture (visite du jardin, étude de la faisabilité d'ouverture, explication du projet...). Réponse souhaitée avant début mars 2015

• Jardiner au naturel c'est jardiner sans produit chimique de synthèse et en appliquant des techniques respectueuses de la santé humaine et de l'environnement

Contact: Mary GERARD - Chargée d'action "Eau" - Tel: 02 41 71 77 30 - m-gerard@cpieloireanjou.fr





Action financée par L'Agence de l'eau Loire Bretagne dans le cadre de la réduction des pesticides en zones non agricole



L'élagage pour garder le fil



Elagage indispensable pour maintenir la qualité de votre ligne téléphonique.

Le téléphone est un service indispensable pour les particuliers comme pour les professionnels : il est dans l'intérêt de tous de le préserver. Nous vous demandons d'élaguer vos arbres régulièrement.

Le saviez-vous?

si le propriétaire ne fait rien, il engage sa responsabilité civile et il est passible d'une amende de 1500 € par câble endommagé. (article 1382 et suivants du Code Civil et article L 65 du Code des Postes et des Communications Electroniques).

Intercommunalité

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ





Gilles
BOURDOULEIX
Président de la
Communauté
d'Agglomération du
Choletais

51 Elus

- 1 Président, 15 Vice-Présidents
- 27 Conseillers

- 8 Conseillers délégués





John DAVIS 1er Vice-Président Cholet



Jean-Paul BOISNEAU 2^{ème} Vice-Président La Séguinière



Alain
PICARD
3ème Vice-Président
Le May-sur-Eyre



Michel CHAMPION 4ème Vice-Président Cholet



Marc GENTAL 5^{ème} Vice-Président La Tessoualle



Isabelle LEROY I [™] Vice-Président Cholet



BRETEAUDEAU
7ème Vice-Président
La Romagne
GRÉMILLON
8ème Vice-Président
Trémentines



SOURISSEAU 9ème Vice-Présiden Mazières-en-Mauges



Jean-Paul
OLIVARÈS
10èmeVice-Président
St-Léger-sous-Cholet



Florence DABIN 1ème Vice-Président Cholet



Roger MASSÉ 2ème Vice-Président Cholet



Marc MAUPPIN 13^{ème} Vice-Président Nuaillé



BOU 14ème Vice-Président Toutlemonde



Cédric VAN VOOREN 15^{ème} Vice-Président Vezins



GÉLINEAU

1er Conseiller
délégué
Chanteloup-les-Bois



SÉNÉCAILLE
2ème Conseiller
délégué
St-Christophe-du
Rois



JAUNEAULT
3ème Conseiller
délégué
Le Puy-St-Bonnet



Jean LELONG 4^{ème} Conseiller délégué Cholet



Jean-Paul BRÉGEON 5^{ème} Conseiller délégué



Michel BONNEAU 6^{ème} Conseiller délégué Cholet



Frédéric PAVAGEAU 7^{ème} Conseiller délégué Cholet



Sylvie ROCHAIS 8^{ème} Conseille délégué Cholet



Laurence TEXEREAU Cholet



Annick JEANNETEAU



Christine CHARRIER Cholet



BARTHÉLÉMY Cholet



Jean-Michel BOISSINOT Le Puy-St-Bonnet



Patricia RIGAUDEAU



Jean-François BAZIN



Élisabeth HAQUET Cholet



Florence RAIMBAULT



Hubert DUPONT



Christophe MENUET



BOSSARD La Séguinière



BARRÉ La Séguinière



Marie-Odile ÉDOUARD



Josette GUITTON



Muriel FORTEL



Michel FERCHAUD



Françoise
VALETTEBERNIER
St-Christophe-du-Bois



Chantal RIPOCHE St-Léger-sous-Cholet



Jacqueline DELAUNAY Trémentines



Maurice DILÉ Trémentines



DEFOIS





HARDY







Intercommunalité

Service emploi

La Communauté d'Agglomération du Choletais s'engage en faveur de l'emploi en offrant un service public de proximité : le Service Emploi du Choletais. Le Service Emploi du Choletais est fort d'une équipe de dix agents entièrement dédiés à cette priorité majeure qu'est l'emploi (la recherche d'emploi, le retour vers l'emploi, la formation, la réorientation professionnelle, etc.). De plus, il travaille de plus en étroite coopération avec l'ensemble des principaux acteurs du territoire. Les trois principales missions du Service Emploi du Choletais sont les suivantes :

1- Accueil, orientation et information du public sur l'emploi et la formation

A destination des demandeurs d'emploi et des salariés, jeunes ou adultes Un conseiller emploi est à disposition, sans rendez-vous.

Il vous apporte:

- Aide à la recherche, consultation d'annonces d'offres d'emploi
- Aide à la rédaction de CV ou de lettre de motivation
- Informations relatives au droit du travail

Lieu des permanences :

- à Cholet : 48 rue des Bons Enfants
- au May sur Evre : 10 place de la République
- dans des centres sociaux de la ville de Cholet : Pasteur, K'léidoscope et Planty
- dans les différentes communes de la CAC

2- Accompagnement individualisé des demandeurs d'emploi Cette mission s'inscrit dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

COMMUNE	DATES DES PERMANENCES EMPLOI		LIEU
Le Puy-Saint-Bonnet	1e mardi de chaque mois	9h00 - 10h30	Mairie (salle des mariages RDC)
La Tessoualle	r mardi de chaque mois	10h40 - 12h00	Salle Schuman (en face de la Mairie)
La Romagne	3 ^{ème} jeudi de chaque mois (Permanence de JANVIER	9h00 - 10h30	Mairie (salle du Conseil)
St-Christophe-du-Bois	reportée exceptionnellement au jeudi 22 janvier 2015)	10h40 - 12h00	Mairie
Chanteloup-les-Bois	3 ^{ème} mardi de chaque mois	9h00 - 10h30	Salle n°2 Maison commune des loisirs (MCL - 1 route de Vezins)
Mazières-en-Mauges		10h40 - 12h00	Maison des Associations (Place de l'église)
Toutlemonde	Damies is util de abeque mais	9h00 - 10h30	Mairie (salle du conseil)
Nuaillé	Dernier jeudi de chaque mois	10h40 - 12h00	Centre Social Chloro'Fil (40 bis rue de la Libération)
La Séguinière	Damies mardi de abanco meio	9h00 - 10h30	Mairie (salle du conseil ou autre salle)
Saint-Léger-sous-Cholet	Dernier mardi de chaque mois	10h40 - 12h00	Centre Social OCSIgène (18 rue d'Anjou)
Vezins	46° in udi da abanca main	9h00 - 10h30	Maisons des Associations (place de Gaulle - centre-bourg)
Trémentines	1 [∞] jeudi de chaque mois	10h40 - 12h00	Mairie
May-sur-Evre	Tous les lundi, mardi et jeudi Sur rendez-vous au 02.41.70.50.32 l'après-midi du lundi au vendredi	8h45 - 11h45	10 place de la République

Il consiste en un accompagnement personnalisé et renforcé des personnes à la recherche d'un emploi par un conseiller emploi référent.

3- Appui au recrutement des entreprises

Pour satisfaire les besoins en recrutement des entreprises, le Service Emploi du Choletais s'appuie sur son ancrage local et sa connaissance du territoire.

- Formalisation avec l'entreprise du profil des postes à pourvoir
- Mise en ligne des offres d'emploi sur le site : www.agglocholetais.fr
- Présélection des candidatures
- Accompagnement des entreprises

Renseignements:

Service Emploi du Choletais - 48 rue des Bons Enfants Tél : 02 44 09 25 90

> Mail: service_emploi@agglo-choletais.fr Horaires d'accueil du public (Cholet):

Les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h, les mercredis de 9h à 12h et les vendredis de 14h à 17h Pour les horaires d'accueil au May-sur-Evre et dans les autres communes de la CAC, mais aussi dans les quartiers de la ville de Cholet, merci de nous contacter.





Infos pratiques

URGENCES	
Pompiers Cholet	18 ou 112
Gendarmerie de Vezins	Tél.: 02 41 64 40 02
S.A.M.U.	15 Pharmacie : Tél. 32 37
	Médecins :
SERVICES DE GARDES WEEK-END	Tél. 02 41 33 16 33
ET JOURS FÉRIÉS	Dentistes:
	Tél. 02 41 87 22 53
Centre Anti-Poison	Tél.: 02 41 48 21 21
SOS Femmes Battues	39 19
SERVICES COMMU	NAUX
Mairie – Place Flandre Dunkerque	
mairie.vezins49@wanadoo.fr	Tél.: 02 41 49 02 60
www.mairie-de-vezins.com	Fax: 02 41 49 02 63
Agence Postale	Tél.: 02 41 64 40 59
Horaires d'ouverture de la Mairie e	t de l'Agence Postale
Lundi-mercredi-vendredi : 9h/	12h – 14h/18h30
Mardi-jeudi : 9h/	
Permanences assistantes sociales	Tél.: 02 41 46 20 00
Circonscription de Cholet	
Collecte des ordures m (voir calendrier de	lenageres
Déchetterie « La Planche	tte » à Vezins
Samedi : 9h/12 – 14h/17h –	
Relais paroissial de Vezins	Tél.: 02 41 64 30 45
Cimetière : s'adresser à	la Mairie
SERVICES SCOLA	
École Publique de l'Evre - Place	
Flandres Dunkerque	Tél.: 02 41 49 02 64
Directrice : Mme GUIBERT	
École Privée Saint Joseph -	
Impasse Joseph Giron	Tél.: 02 41 64 40 05
Directeur : M. ROBIN	
Périscolaire / Centre de Loisirs - Rue du Parc	Tél.: 02 41 64 94 65
Directrice : Mme AUVINET	161. 102 41 04 94 05
Bibliothèque « Marque-Page »	
Mercredi :	
10h30 / 11h30 - 16h30 / 18h30	Tél.: 02 41 62 84 73
Vendredi : 16h30 / 18h00 -	
Dimanche: 10h30 / 12 h	
Salle de sports et MCL Rue du Parc	Tél.: 02 41 64 96 80
Restaurant scolaire	
Rue du Parc	
Les jours d'école	Tél. 02 41 64 38 53
S'adresser en Mairie pour les	
inscriptions	
SERVICES MEDIC	AUX
Médecins	
M. VANDANGEON	Tél.: 02 41 64 44 08
Mme ROTARU	Tél.: 02.41.49.28.65
4 rue du Chapelet Pharmacie HAMON PAUL Brigitte	
46 rue de Cheneveau	
Lundi, mardi, mercredi et vendredi	Tél.: 02 41 64 45 61
9h / 12h30 – 15h / 19h30	
Jeudi et samedi : 9h / 12h30	
Pharmacie de garde	32 33
Infirmières	
Mme COMBREAU Catherine	Tél.: 06 10 04 51 48
et Mme DEFOIS Sylvie	16100 10 04 31 40
17 rue de Cheneveau	

Kinésithérapeutes M. CORBREJAUD Jacques, M. RUPIN Mickaël Mme BAUMARD Emilie 20 rue Nationale	Tél. : 02 41 64 44 93 Sur rendez-vous
ORTHOPHONISTE Mme RUPIN Emmanuelle 17 rue de Cheneveau 49340 VEZINS	Tél. : 06.48.83.00.75
Vétérinaires 23 rue de Cheneveau Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 Samedi : 8h30 à 12h00.	Tél. : 02 41 64 40 10
Ambulances BARANGER – CAILLEAU (Commune de stationnement)	Tél. : 02 41 62 93 00
SERVICES DIVE	RS
CAF - 44 rue du Paradis – CHOLET	Tél.: 0 820 254 920
CPAM - 2 rue Saint Eloi – CHOLET	Tél.: 0 820 904 157
CARSAT - 26 ter rue du Puits Gourdon - CHOLET	Tél. : 39 60
MSA - 26 ter rue du Puits Gourdon - CHOLET	Tél.: 02 41 58 87 69
- 1 rue Marengo – CHOLET	Tél.: 02 41 49 60 00
POLYCLINIQUE DU PARC La Chauvelière Avenue des Sable - CHOLET	Tél.: 02 41 63 42 00
AUTRES SERVIC	ES
ERDF Pays de la Loire - Services clients particuliers	Tel : 09 69 32 18 82
SAUR - dépannage	Tél.: 0 810 811 190
ORANGE (France Télécom) 19 avenue Maudet – CHOLET	Tél.: 10 13 et 10 15
POLE EMPLOI - 54 rue des Bons Enfants – CHOLET	Tél. : 39 49
VEOLIA EAU - Actiparc des 3 routes 2 rue Robert Schumann 49120 CHEMILLÉ	Tél.: 0 811 902 902
DDT - 16 Bd Faidherbe - CHOLET Lundi-mardi-jeudi-vendredi Par téléphone de 9h/12h Reçoit sur rendez-vous uniquement	Tél.: 02 41 49 15 00
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES 42 rue du Planty – CHOLET	Tél.: 02 41 49 58 20
TRESOR PUBLIC 42 rue du Planty – CHOLET	Tél.: 02 41 71 97 00
SOUS-PREFECTURE 30 rue Trémolière – CHOLET	Tél.: 02 41 63 41 50
PREFECTURE Place Michel Debré – ANGERS	Tél. : 02 41 81 81 81
CONSEIL GÉNÉRAL Place Michel Debré - CS 94104 49941 ANGERS CEDEX 09	Tél. : 02 41 81 49 49

Le P'tit Vezinais # Collecte déchets 2015





Apel gates www.aggle-choletais.fr





Electricité
Plomberie
Chauffage
Electroménager
Energies renouvelables



28, rue de Cheneveau - 49340 Vezins **Tél. 02 41 64 43 77 Port. 06 08 64 09 57**



Couverture - Zinguerie Isolation - Etanchéïté

Zone industrielle - 49540 MARTIGNÉ BRIAND Tél.02.41.59.48.58 - Fax. 02.41.59.40.49